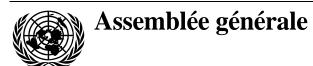
m A/62/781/Add.17 **Nations Unies**



Distr. générale 4 juin 2008 Français

Original: anglais

Soixante-deuxième session

Points 140 et 148 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

> Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant au 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2006/07	137 385 100
Dépenses de 2006/07	126 618 400
Solde inutilisé en 2006/07	10 766 700
Crédit ouvert pour 2007/08	113 483 400
Dépenses prévues pour 2007/08 ^a	105 268 000
Montant estimatif du solde inutilisé en 2007/08 ^a	7 931 000
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	100 367 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	100 367 400

I. Introduction

- 1. Sous réserve des observations et recommandations énoncées dans les paragraphes qui suivent, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande d'approuver le projet de budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/811).
- 2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/62/781), le Comité consultatif a fait connaître ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans les paragraphes qui suivent que des ressources de la Mission et des autres éléments qui la concernent directement.
- 3. La liste des documents examinés par le Comité consultatif et de ceux sur lesquels il s'est fondé pour examiner le financement de la MINUEE figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

- Dans sa résolution 60/272, l'Assemblée générale a ouvert au compte spécial de la MINUEE un crédit d'un montant brut de 174 679 200 dollars (montant net : 171 115 500 dollars) pour assurer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007. En conséquence, afin de mettre en application la restructuration de la composante militaire de la Mission autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1681 (2006), le Secrétaire général a présenté un budget révisé pour la MINUEE pour 2006/07 (A/61/575), d'un montant brut de 145 516 400 dollars (montant net : 142 765 400 dollars). Sur la base de la recommandation du Comité consultatif (voir A/61/575), l'Assemblée générale, par sa résolution 61/248 A, a réduit le crédit d'un montant brut de 174 679 200 dollars (montant net: 171 115 500 dollars) ouvert pour financer le maintien de la Mission pendant l'exercice 2006/07 aux termes de sa résolution 60/272 à un montant brut de 137 385 100 dollars (montant net : 134 634 100 dollars). La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses de l'exercice se sont élevées au total à un montant brut de 126 618 400 dollars (montant net : 123 900 300 dollars). Le solde inutilisé correspondant d'un montant de 10 766 700 dollars représente, en chiffres bruts, 7,8 % du montant total du crédit ouvert (A/62/560 et Corr.1, sect. III.A).
- 5. Le Comité consultatif a été informé que la sous-utilisation des crédits était dans une large mesure imputable aux éléments ci-après : a) une sous-utilisation de 712 100 dollars (montant brut) (soit 1,1 %) pour le personnel militaire et policier, principalement imputable à la réduction des effectifs de la MINUEE, qui ont été ramenés de 2 300 militaires, ainsi que l'avait autorisé le Conseil de sécurité dans sa résolution 1741 (2007) à 1 700 militaires; b) une sous-utilisation de 2 047 300 dollars (montant brut) (soit 8 %) imputable principalement aux taux plus élevés que prévu de vacance de postes en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, le personnel recruté sur le plan national et les Volontaires des Nations Unies; c) une réduction de 8 007 300 dollars des dépenses opérationnelles (soit

16,5 %) principalement imputable à l'interdiction dont ont fait l'objet les vols d'hélicoptère de la MINUEE ainsi qu'au contingentement du carburant, ce qui a restreint les mouvements du personnel. Les dépassements de crédits en ce qui concerne ces catégories ont été enregistrés, notamment, aux rubriques ci-après : a) en ce qui concerne les contingents, dépenses supplémentaires à prévoir pour les paiements en cas de décès et d'invalidité, pour lesquelles il n'avait été ouvert de crédit; b) part à la charge de la MINUEE des dépenses afférentes aux services de consultants extérieurs engagés par le Siège pour les nouveaux contrats régissant les rations; c) coût des voyages non prévus de fonctionnaires appelés à assister à des sessions de formation sur la gestion de la sécurité, le contrôle du matériel, la gestion des rations et les opérations de radiodiffusion; d) dépenses liées à la location, avec ou non option d'achat, de locaux et de terrains supplémentaires.

6. On trouvera dans les paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/811), les observations du Comité consultatif concernant les divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

- 7. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 mai 2008, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUEE depuis sa création s'établissait à 1 296 261 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'au 30 avril s'élevaient à 1 269 794 000 dollars, le montant restant dû par les États Membres se chiffrant donc à 26 467 000 dollars. Au 27 mai 2008, la situation de trésorerie de la Mission s'établissait à 44 millions de dollars, avec une réserve opérationnelle d'un montant de 20 892 000 dollars au titre du fonctionnement de la Mission durant trois mois (exclusion faite des remboursements aux pays qui fournissent des contingents). Le Comité a également été informé que le solde de trésorerie, d'un montant de 23 108 000 dollars, était suffisant pour effectuer le remboursement prévu aux États fournissant des contingents à l'échéance de juin 2008.
- 8. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'au 30 avril 2008, un montant total de 1 309 000 dollars était dû aux États Membres qui fournissent des contingents. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, un montant de 39 000 dollars était dû aux États Membres au 31 décembre 2007. Les demandes d'indemnisation au titre du matériel appartenant aux contingents ont été certifiées jusqu'au 30 septembre 2007 et les versements correspondants ont été effectués jusqu'au 31 décembre 2007. Depuis la création de la Mission, 38 demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité avaient donné lieu, au 28 mai 2008, à des versements d'un montant total de 570 000 dollars; au 28 mai 2008, les engagements non réglés s'élevaient à 281 000 dollars et huit demandes d'indemnisation restaient en attente. Le Comité consultatif veut espérer que les demandes d'indemnisation en attente seront réglées rapidement.
- 9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 mai 2008, les tableaux d'effectif de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 se présentaient comme suit :

	Nombre de postes autorisés*	Nombre de postes pourvus	Taux de vacance de postes ou déploiement tardif (pourcentage)
Observateurs militaires	230	92	60,0
Contingents	1 470	216	85,3
Personnel recruté sur le plan international	176	147	16,5
Personnel recruté sur le plan national	219	196	10,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1	0	100,0
Volontaires des Nations Unies	68	62	8,9

^{*} Représente l'effectif le plus élevé autorisé pour l'exercice.

10. Le Comité consultatif a eu connaissance de l'état des dépenses actuelles et prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (voir annexe). Le montant brut des dépenses au 31 mai 2008 s'élevait à 96 355 000 dollars. Le Comité note que le montant total brut des dépenses pour l'exercice 2007/08 est estimé à 105 268 000 dollars, contre un crédit ouvert d'un montant brut de 113 483 400 dollars.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats prévus

- 11. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUEE dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000) et 1'a amendé dans ses résolutions 1430 (2002) et 1531 (2004). L'effectif militaire de la Mission a été ajusté par le Conseil dans ses résolutions 1560 (2004), 1622 (2005) et 1681 (2006). Dans sa résolution 1741 (2007), le Conseil a défini les principales activités de la MINUEE pendant l'exercice budgétaire, qui seront fonction de la reconfiguration de sa composante militaire et de la réduction de ses effectifs à 1 700 hommes (dont 230 observateurs militaires). La prorogation la plus récente du mandat de la Mission, jusqu'au 31 juillet 2008, a été approuvée par le Conseil dans sa résolution 1798 (2008).
- 12. Le Comité consultatif note à la lecture du rapport du Secrétaire général sur la MINUEE (S/2008/226) que, du fait du transfert temporaire du personnel et de l'équipement militaires de la MINUEE hors de l'Érythrée, la Mission se trouve dans une situation critique. Il a été informé que, sur les 308 observateurs militaires et membres des contingents militaires restants (voir par. 9 ci-dessus), cinq membres du personnel militaire demeuraient en Érythrée (4 officiers d'état-major appartenant au Bureau des services d'appui intégrés de la MINUEE et le Commandant de la Force), ainsi que 134 membres du personnel civil.
- 13. Au paragraphe 32 de son rapport (S/2008/226), le Secrétaire général fait observer que, depuis le début de 2004, l'Érythrée a commencé d'imposer un certain nombre de restrictions à la MINUEE, parmi lesquelles des restrictions à la liberté de circulation et l'interdiction de son espace aérien aux hélicoptères de l'ONU, prononcée en octobre 2005, ainsi que l'expulsion, en décembre 2005, des fonctionnaires internationaux de la MINUEE ressortissants de certains pays. Au

4 08-36682

paragraphe 33 de ce même rapport, le Secrétaire général rappelle que les autorités érythréennes ont commencé, en septembre 2006, à réduire leurs livraisons de carburant à la MINUEE, ne couvrant plus que la moitié des besoins mensuels de la Mission, et ont interrompu toutes leurs livraisons de carburant le 1^{er} décembre 2007, déclenchant la crise qui a provoqué le transfert temporaire de la Mission hors de l'Érythrée. Le Comité consultatif a été informé que la principale base logistique de la MINUEE restait installée à Asmara et qu'aucun autre site n'avait été trouvé. Le Comité consultatif a également été informé que le manque de carburant rendait difficile la conduite des opérations de la Mission et qu'un strict rationnement avait été imposé. Toutes les sources d'approvisionnement, y compris le pompage de carburant dans les équipements non utilisés, avaient été épuisées et il ne restait que deux mois de réserve. Le Comité consultatif prend note de l'évolution de la situation sur le terrain et recommande que tous les enseignements tirés à cet égard soient dûment pris en compte lors du déploiement de futures missions.

14. Le Comité consultatif note, à la lecture du paragraphe 54 du rapport du Secrétaire général, que celui-ci a l'intention de soumettre à l'examen du Conseil, avant l'expiration du mandat de la MINUEE, le 31 juillet, un nouveau rapport dans lequel il formulera des propositions concrètes sur l'avenir de la Mission. Le transfert temporaire de la MINUEE hors de l'Érythrée et le maintien de ses effectifs actuels en Éthiopie seraient prorogés à titre de dispositif intérimaire. Au paragraphe 55 de son rapport, le Secrétaire général a fait observer qu'il était crucial que le Conseil de sécurité prenne en toute priorité les décisions nécessaires.

B. Ressources nécessaires

15. Le Comité consultatif note que le projet de budget pour 2008/09 a été établi avant que les événements décrits au paragraphe ci-dessus ne surviennent, notamment avant que le personnel militaire ne quitte l'Érythrée, et ne correspond donc pas nécessairement à la situation actuelle sur le terrain.

16. Le projet de budget pour 2008/09 s'élève à un montant brut de 100 367 400 dollars (montant net : 98 027 600 dollars), ce qui représente une diminution de 13 116 000 dollars, soit 11,6 %, en chiffres bruts, par rapport au montant de 2007/08 (113 483 400 dollars). Il prévoit le déploiement de 230 observateurs militaires, 1 470 membres de contingents, 177 fonctionnaires internationaux (dont 1 agent du Service mobile temporaire), 219 agents recrutés sur le plan national et 68 Volontaires des Nations Unies).

1. Militaires et personnel de police civile

Catégorie	Effectif approuvé pour 2007/08	Effectif proposé pour 2008/09	Variation
Observateurs militaires	230	230	_
Contingents	1 470	1 470	_

17. Le montant prévu pour 2008/09 au titre des observateurs militaires et des contingents s'élève à 41 475 800 dollars, ce qui représente une diminution de 3 980 900 dollars, soit 8,8 %, par rapport au montant alloué pour 2007/08 (45 456 700 dollars). D'après les renseignements communiqués au Comité

consultatif, les raisons pour lesquelles un montant moindre est demandé au titre des observateurs militaires et des contingents sont les suivantes : a) des taux de vacance de poste de 15 et 20 % ont été appliqués pour les observateurs militaires et les contingents; b) le montant prévu au titre du remboursement au taux standard du coût des contingents a été supprimé en ce qui concerne les officiers d'état-major en raison des nouvelles modalités d'appui appliquées depuis le 1^{er} juillet 2007 comme suite à la résolution 61/276 de l'Assemblée générale. Certains montants ont augmenté pour les raisons suivantes : a) le coût des voyages aller-retour des membres des contingents et des officiers d'état-major s'est accru; b) en application de la résolution 61/276 de l'Assemblée générale, il est prévu des crédits au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour tous les officiers d'état-major.

- 18. Le Comité consultatif note que, les contingents ayant été retransférés dans leur pays d'origine, il ne reste de la présence militaire en Érythrée que cinq hommes. Au 28 mai, la MINUEE ne comptait plus que 92 observateurs militaires et 216 membres de contingents (voir plus haut le paragraphe 9).
- 19. Le Comité consultatif note que les contingents sont repartis avec leur matériel. À sa demande, il a été informé que tous les montants dus aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents avaient été versés à temps. Il a également été informé que la période pour laquelle les pays fournissant des contingents à la MINUEE avaient été remboursés allait jusqu'à la fin février 2009 pour les contingents et jusqu'au 30 septembre 2007 pour le matériel leur appartenant. Les remboursements demandés au titre du matériel appartenant aux contingents pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2007 avaient été comptabilisés comme sommes à payer. S'agissant du remboursement des dépenses afférentes aux contingents et au matériel provisoirement retransférés, le Secrétariat tenait des consultations pour déterminer jusqu'où allaient les obligations juridiques de l'Organisation à cet égard. Le Comité consultatif compte que la question sera réglée pour que les montants devant être remboursés aux États Membres puissent l'être dans les meilleurs délais.

2. Personnel civil

Catégorie ^a	Effectif approuvé pour 2007/08	Effectif proposé pour 2008/09	Variation
Personnel recruté sur le plan international	176	176	0
Personnel recruté sur le plan national ^b	219	219	0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1^c	1^c	0
Volontaires des Nations Unies	68	68	0

^a Effectif autorisé ou proposé le plus élevé.

- 20. Le montant prévu au titre du personnel civil pour l'exercice 2008/09 s'élève à 38 771 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 4 725 700 dollars, soit 10,8 %, par rapport au montant alloué pour 2007/08 (43 497 300 dollars).
- 21. Ce montant se répartit comme suit : 16 295 000 pour le personnel recruté sur le plan international, soit une augmentation de 4 669 900 dollars (22,3 %) par rapport à

6 08-36682

^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Un poste de temporaire recruté sur le plan international.

2007/08; 1 636 300 dollars pour le personnel recruté sur le plan national, soit une augmentation de 332 300 dollars (25,5 %); 2 069 200 dollars pour les Volontaires des Nations Unies, soit une diminution de 57 900 dollars (2,7 %) et 119 500 dollars pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), soit une diminution de 13 900 dollars (10,4 %).

22. Le Comité consultatif note que le Secrétaire général ne propose aucune modification du tableau d'effectifs de la MINUEE. Il a été informé qu'aucun recrutement n'était prévu et que les effectifs étaient largement en dessous du niveau autorisé (voir plus haut le paragraphe 9).

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant alloué pour 2007/08	Montant prévu pour 2008/09
43 497 300	38 771 600

- 23. Le montant prévu au titre des dépenses opérationnelles pour 2008/09 représente une diminution de 4 725 00 dollars, soit 10,9 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- 24. Le Comité consultatif note que les rations distribuées aux contingents continuent d'être expédiées par voie aérienne depuis la principale base de soutien logistique de la MINUEE, située à Asmara. Il a été informé que la Mission avait récemment abordé avec le fournisseur des rations la question de l'établissement d'une base de distribution en Éthiopie. Toutefois, le fournisseur avait manifesté peu d'enthousiasme étant donné le faible volume et l'incertitude quant à l'avenir de la Mission. Les frais et la charge de travail de la Mission s'en sont trouvés accrus, les rations auparavant livrées par camion en Érythrée devant désormais être amenées par avion jusque dans le nord de l'Éthiopie (via Addis-Abeba) pour être distribuées aux contingents. Le Comité consultatif engage la Mission à continuer de chercher des moyens de fournir les rations à temps et économiquement.
- 25. À sa demande, le Comité consultatif a été informé que la Mission avait du matériel de génie qui s'était déprécié mais fonctionnait encore, et qu'il ne serait pas économiquement rationnel de transférer à une autre Mission ou de les renvoyer à la Base de soutien logistique de Brindisi. La MINUEE a communiqué des renseignements sur le montant estimatif des dépenses qu'il faudrait engager pour remplacer le matériel usagé; ce montant, soit 4,5 millions de dollars, se répartit comme suit :

	Dollars des États-Unis
Installations et infrastructure	
Groupes électrogènes	177 000
Matériel de purification de l'eau	16 000
Matériel de cuisine	20 000
Mobilier de bureau	33 000

	Dollars des États-Unis
Matériel de bureau	107 000
Total partiel	353 000
Transport terrestre	2 011 600
Communications	1 816 300
Matériel informatique	362 112
Total partiel	4 190 012
Total	4 543 012

26. Le Comité consultatif note que la Mission continue d'entretenir et d'utiliser ce matériel. Il souligne, à ce propos, qu'il ne faut pas que soient engagées pour l'entretien du matériel vétuste ou obsolète des dépenses supérieures à ce que coûterait le remplacement de ce matériel. Le Comité a également été informé qu'il y avait en Érythrée un grand nombre de véhicules dont la durée d'utilisation était dépassée et que les autorités locales n'avaient pas autorisé la Mission à céder ou à vendre sur place. Le Comité consultatif compte que la Mission établira un plan d'écoulement de ses avoirs et le lui présentera dans le prochain projet de budget.

V. Conclusion

27. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont indiquées au paragraphe 25 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/560 et Corr.1). Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 10 766 700 dollars ainsi que le montant correspondant aux autres recettes et ajustements, à savoir 7 245 700 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon les modalités que l'Assemblée générale arrêtera.

28. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUEE pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 43 du projet de budget (A/62/811). Le Comité consultatif recommande que, sous réserve d'une décision du Conseil de sécurité, l'Assemblée approuve une ouverture de crédit d'un montant de 100 367 400 dollars au titre du fonctionnement de la MINUEE pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009. Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité recommande que, dans l'attente d'une décision sur l'avenir de la MINUEE, un montant de 50 183 850 dollars soit mis en recouvrement au titre du fonctionnement de la Mission pour une période de six mois, soit un montant de 8 363 975 dollars pour la période allant du 1er au 31 juillet 2008 et un montant de 41 819 875 dollars pour la période allant du 1er août au 31 décembre 2008. Le Comité recommande en outre que le Secrétaire général soit prié de soumettre à l'Assemblée, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport sur l'état de l'exécution du budget afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.

8 08-36682

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/560 et Corr.1)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/811)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et le projet de budget de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/852/Add.9)
- Rapport spécial du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (S/2008/226)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (S/2008/40 et Corr.1)
- Résolution 61/248 A de l'Assemblée générale
- Résolutions 1798 (2008), 1741 (2007), 1681 (2006), 1622 (2005), 1560 (2004), 1531 (2004), 1430 (2002), 1320 (2000) et 1312 (2000) du Conseil de sécurité
- Déclaration du Président du Conseil de sécurité (S/PRST/2008/12)

08-36682 **9**

5 Annexe

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : dépenses effectives et prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1	^{ler} juillet 2007	'-31 mai 2008	1 ^{er} au 30 juin	Dépenses	C . I I .		
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3)=(1)-(2)	2008 : dépenses prévues (4)	effectives + dépenses prévues (5)=(2)+(4)	Solde inutilisé prévu (6)=(1)-(5)	Écart en pourcentage (7)=(6)/(1)	Explication des écarts
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	8 038	6 560	1 478	362	6 922	1 116	13,9	Le taux de vacance de postes mensuel moyen a été de 12 % jusqu'au 29 mai 2008, alors que le taux prévu aux fins du budget était de 2 % et l'effectif attendu au 30 juin 2008 de 92 membres.
Contingents	37 419	37 389	30	2 551	39 939	(2 520)	(6,7)	Augmentation des coûts au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour les officiers d'état-major, des rations, du matériel appartenant aux contingents et de la réinstallation provisoire dans les pays d'origine; correspond au montant total des dépenses relatives aux contingents retournés dans leur pays
Police des Nations Unies	_	_	_	_	_	_	_	
Unités de police constituées	_	-	_	_	_	_	_	
Total partiel	45 457	43 948	1 508	2 913	46 861	(1 405)	(3,1)	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	20 965	18 908	2 057	1 730	20 638	327	1,6	Tient compte d'un taux de vacance de poste mensuel moyen de 17,1 % jusqu'au 29 mai, alors que le taux prévu aux fins du budget était de 20 %
Personnel recruté sur le plan national	1 304	1 191	113	125	1 315	(11)	(0,9)	L'augmentation des dépenses due à l'application en novembre 2006 pour l'Éthiopie, et en mars 2007 pour l'Érythrée, de barèmes des

	1	^{er} juillet 2007	'-31 mai 2008		Dépenses	Solde		
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3)=(1)-(2)	2008 : dépenses prévues (4)	effectives + dépenses prévues (5)=(2)+(4)	inutilisé prévu (6)=(1)-(5)	Écart en pourcentage (7)=(6)/(1)	Explication des écarts
								traitements révisés a été compensée par le fait que le taux de vacance de poste mensuel moyen a été de 8,4 % jusqu'au 29 mai 2008, alors que le taux prévu aux fins du budget était de 5 %.
Volontaires des Nations Unies	2 127	2 047	80	392	2 439	(312)	(14,7)	L'augmentation des dépenses, imputable à l'augmentation, en août 2007, de l'indemnité de subsistance des Volontaires des Nations Unies et au fait qu'un nombre plus important de Volontaires ont pris leur congé dans les foyers (33 % de plus que prévu), a été compensée par un taux de vacance de postes (8 %) supérieur à celui prévu aux fins du budget.
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	133	-	133	-	-	133	100,0	Poste d'agent du Service mobile resté vacant
Total partiel	24 529	22 146	2 384	2 247	24 393	137	0,6	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	_	_	_	_	_	_	_	
Observateurs électoraux civils	_	_	_	_	_	_	_	
Consultants	_	_	_	_	_	_	_	
Voyages	678	548	130	67	615	63	9,2	
Installations et infrastructures	12 758	8 451	4 307	676	9 127	3 630	28,5	Les économies réalisées au titre du soutien logistique autonome concernant le matériel appartenant aux contingents, due à la réduction des effectifs militaires au dernier trimestre, de la sous-utilisation des crédits prévus au titre des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile dans le cas du personnel

	1	^{er} juillet 2007	-31 mai 2008	1 ^{er} au 30 juin 2008 :	Dépenses effectives +	Solda	Solde	
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3)=(1)-(2)	dépenses prévues	dépenses prévues (5)=(2)+(4)	inutilisé prévu (6)=(1)-(5)	Écart en pourcentage (7)=(6)/(1)	Explication des écarts
								détaché au niveau local, et à la réduction des coûts de carburant pour les groupes électrogènes, résultant des quotas de carburant imposés en Érythrée, ont été en partie annulées par une hausse des loyers à partir d'avril 2008.
Transports terrestres	4 752	2 156	2 596	187	2 343	2 409	50,7	Les économies réalisées sont dues au report de l'acquisition de nouveaux véhicules, une consommation de pièces de rechange automobiles plus faible que prévu et à une réduction des coûts de carburant pour les groupes électrogènes imputable aux restrictions imposées.
Transports aériens	8 233	7 507	726	442	7 949	_	_	
Transports maritimes ou fluviaux	_	_	_	-	_	_	_	
Transmissions	3 945	2 801	1 144	209	3 010	935	23,7	Les économies projetées, principalement dues à une réduction des dépenses au titre du soutien logistique autonome concernant le matériel appartenant aux contingents, à une sous-utilisation des communications par réseaux commerciaux, des services d'appui et des services d'information, sont compensées par l'acquisition de matériel de transmissions pour le nouveau quartier général à Addis-Abeba.
Informatique	1 536	1 482	54	75	1 557	(21)	(1,4)	Les coûts ont été plus élevés que prévu du fait de l'acquisition de matériel informatique supplémentaire pour le nouveau quartier général à Addis-Abeba.
Services médicaux	1 222	916	305	42	959	263	21,5	Les économies projetées correspondent à une réduction des coûts au titre du soutien logistique autonome concernant le

	1	^{er} juillet 2007	-31 mai 2008		Dépenses	ves + Solde enses inutilisé Écart en évues prévu pourcentage		
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3)=(1)-(2)	2008 : dépenses prévues (4)	effectives + dépenses prévues (5)=(2)+(4)		pourcentage	Explication des écarts
								matériel appartenant aux contingents, du fait de la réduction des effectifs militaires au dernier trimestre.
Matériel spécial	627	511	116	_	511	116	18,5	Les économies projetées correspondent à une réduction des coûts au titre du soutien logistique autonome concernant le matériel appartenant aux contingents, du fait de la réduction des effectifs militaires au dernier trimestre.
Fournitures, services et matériel divers	9 749	5 889	3 859	2 054	7 943	1 806	18,5	L'économie de 1 285 000 dollars est due au fait que les services de lutte antimines qui avaient été prévus pour l'aide à la démarcation de la frontière n'ont pas été fournis.
Projets à effet rapide	_	_	_	_	_	_	_	
Total partiel	43 497	30 261	13 236	3 753	34 014	9 199	21,1	
Total brut	113 483	96 355	17 128	8 913	105 268	7 931	7,0	
Recettes provenant des contributions du personnel	2 840	2 570	270	241	2 811	29	1,0	
Total net	110 643	93 785	16 858	8 672	102 457	7 902	7,1	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	_	-	-	-	_	-	
Total	113 483	96 355	17 128	8 913	105 268	7 931	7,0	